

**ASSOCIATION DES AMIS DU CENTRE DE MEMOIRE DE LA PRESENCE MILITAIRE
A LA MARTINERIE ET DANS L'INDRE**

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 26 octobre 2020
--

Présents -, Jean-Jacques Bérenguier, Martial Chamblanc, Nicole et Roland de Vassoigne, Michel Heu, Guy Luscan, André Reignoux et Michel Truffaut.

Présents consultatifs – Dominique Roosens et Frédéric Niémier.

Absents excusés -, Cécilien Belgarde, Philippe Dubois, Bruno Duteil, Daniel Jalu, Jackie Lamoureux et Philippe Soulé.

Absent - Francis Mory

1 - Informations et directives du président

- Le Président propose l'approbation du compte rendu du CA du 01 septembre 2020 : il est adopté à l'unanimité.
- Le Président nous fait part des nombreux messages de sympathie reçus suite au décès de Claude Dassonval.
- Tous les travaux relatifs à la rénovation du bâtiment et financés au moyen de subventions, ont été réalisés.
- Le téléphone, avec Orange, sera installé début novembre (après une première demande déposée il y a près de 4 ans et 3 dossiers de relance).

Numéro du poste fixe = 02 54 34 27 07 adresse mail = lesamisdelamartinerie@orange.fr.

- Les journées du patrimoine se sont parfaitement déroulées, c'est une réussite ; nous avons reçu de très nombreuses félicitations pour la qualité de l'accueil et de l'information via le site internet de l'association. Les groupes de 15 personnes présentent néanmoins une lourdeur à gérer. Pour l'année prochaine il est envisagé de limiter les groupes à 10 personnes et d'organiser 3 visites par jour (une le matin, deux l'après-midi).
- Le Forum des associations s'est également bien déroulé ; résultats positifs et satisfaisants.
- Le Président a adressé à Berry Province un nouveau texte de présentation de notre Maison de la Mémoire agrémenté de photos pour la publication de la prochaine brochure, il en est de même pour Châteauroux Berry tourisme.
- Un courrier a été adressé à 10 collèges pour exposer les nouvelles modalités d'accueil et de visite de notre Maison en fonction des règles sanitaires actuelles.
- De nouveaux panneaux d'information concernant d'anciens immeubles militaires de Châteauroux et d'Issoudun sont en cours d'impression.
- Concernant les anciens drapeaux de Diors détenus par le conseil départemental de la Meuse, il est nécessaire d'établir une convention de mise en dépôt et de contracter une assurance dite « de clou à clou » pour le prêt d'œuvre d'art. Le conseil d'administration autorise le président à signer la convention proposée par le conseil départemental de La Meuse.
- Le président nous rend compte de sa participation à l'AG de l'ACAPSA où il était accompagné par Philippe Dubois, représentant des Amis de La Martinerie auprès de cette association et de Dominique Roosens adhérent de l'ACAPSA.
- Il nous fait part également des dons financiers (entreprise Cazorla) ou subvention (commune de Diors) reçus depuis le dernier CA.
- Nous sommes toujours en attente d'une réponse, par Châteauroux Métropole, pour la réalisation d'un accès à notre zone plus sécurisé, à partir de la route de Beaumont.

2 – Visites de nos locaux

- Nous avons reçu la visite du Maire de Diors, du Secrétaire Général et du Directeur des services du cabinet de la Préfecture, du nouveau directeur des anciens combattants et d'un groupe d'une dizaine d'étudiantes chinoises.
- Nous avons prêté notre salle à Chtx-métro et à l'entreprise de pose des panneaux solaires sur le site de La Martinerie. Cette dernière se propose de nous aider financièrement pour la réalisation de notre prochain projet.

3 – Décisions du Conseil d'Administration

- Les membres du CA de ce jour donnent leur accord pour apporter des modifications aux statuts de notre association, proposées et présentées par le Président. Les statuts seront envoyés à tous les membres du CA pour

validation et/ou corrections éventuelles. Ils seront ensuite présentés aux membres de l'association lors d'une AGE organisée le jour de l'AGO.

- Après en avoir effectué l'inventaire, les membres du CA de ce jour autorisent le Président à co-signer une convention avec l'AECBA pour l'exposition et l'utilisation des photos cédées par le photographe Delinot.

4 – Réalisation de travaux

- Le Président nous fait part des contraintes administratives liées à la reconstruction du « quonset » récupéré en partie sud de La Martinerie. Nous avons demandé l'aide de Chtx-métro ; nous sommes en attente d'une réponse.

- Concernant le dossier ENEDIS, nous sommes toujours en comptage provisoire. L'entreprise ARL a demandé, en notre nom, le passage début décembre de l'organisme chargé de l'homologation du CONSUEL, afin d'obtenir le raccordement et le contrat de comptage définitif.

5 – évolution des statuts

- A la demande du président, relayée ensuite par d'autres membres du CA, une révision des statuts est mise à l'étude. L'évolution des statuts de l'association sera présentée lors d'une AGE organisée avant l'AGO.

6 – Questions diverses. (tour de table)

- Roland de Vassoigne nous fait part d'une réunion du Conseil Scientifique fixant la réalisation du futur musée du Matériel de Bourges pour l'année 2028.

- Il demande également l'estimation financière des drapeaux mis en dépôt par le département de La Meuse.

- Dominique Roosens, Frédéric Niemier et Philippe Dubois préparent une exposition sur la démolition du mur de Berlin qui serait en place à partir du 11 novembre prochain.

- Michel Heu nous présente un croquis des cloisons mobiles d'exposition qu'il souhaite réaliser. Les membres présents donnent un accord de principe.

7 – Manifestations Festivités - Prochains rendez-vous

La prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association est programmée, dans les conditions habituelles, dans la salle de Belle-Isle qui nous est réservée le **01 février 2021 à 17 h 00**. A cette occasion nous fêterons les dix ans de la création de notre association.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration est fixée le **23 novembre à 9 H 30**.

Pour le président,
André REIGNOUX secrétaire.

Nota : Ce jour, à 10 h 00, heure du début des obsèques de Claude Dassonval, le président a proposé aux participants du CA de respecter une minute de silence.